



# DEMANDE D'INSCRIPTION 2023/2024 BABY PONEY

SHAMROCK PONEY CLUB  
LE BAS VERCLE 35740 PACE  
contact@shamrockponyclub.fr

## Tarifs 2023-2024

### 😊 Pour les enfants de 3 ans :

Forfait découverte, une fois par mois, le dimanche (séance de 45 minutes) : **211€** (Arrhes = 20€ l'équivalent d'un cours) Le planning des séances vous sera transmis par mail courant septembre.

### 😊 Pour les enfants de 4 et 5 ans :

Forfait découverte, une fois par mois, le dimanche (séance d'une heure) : **279€** (Arrhes = 30€ l'équivalent d'un cours) Le planning des séances vous sera transmis par mail courant septembre.

### 😊 Pour les enfants de 5 ans :

Forfait annuel une heure par semaine : **750€** (Arrhes = 95€ l'équivalent d'un mois de cours)

Jour et horaire du cours : *encore non défini*.

Année 2023-2024 : Début des cours samedi 09 septembre 2023, fin le vendredi 14 juin 2024

**Licence fédérale** (La licence comprend une assurance et l'adhésion à la fédération. Elle est valable un an. Si vous avez déjà une assurance individuelle accident, vous n'êtes pas obligés de prendre la licence. Il vous suffit de compléter la page « Décharge attestation d'assurance ») :

Tarif pour les moins de 18 ans : 25 €

## Modalités de paiement

**Pour que votre inscription soit prise en compte,  
vous devez joindre au dossier 2 règlements ou opter pour le prélèvement.**

### 1<sup>er</sup> règlement

**LES ARRHERS**, elles sont obligatoires pour réserver votre place.

Elles correspondent à 1 cours pour le forfait découverte et 1 mois de cours pour le forfait annuel. Les arrhes sont encaissées en septembre.

*(Montant indiqué ci-dessus)*

### + MONTANT DE LA LICENCE

Exemple : pour un forfait découverte 4-5 ans  
30 + 25 = 56 euros

### 2<sup>ème</sup> règlement

**LE SOLDE** restant à régler.

Exemple : pour un forfait découverte 4-5 ans, après avoir réglé les arrhes et la licence il reste : 249 euros

**Nous acceptons le paiement en plusieurs fois SEULEMENT avec les prélèvements.**

Règlement en **1 seul chèque**, chèque ANCV, ANCV Connect ou par prélèvement (à préciser ci-après)

## Si vous optez pour le prélèvement :

Les arrhes vous seront prélevées au mois de septembre 2023 (+ la licence si vous en prenez une).

Le reste de l'année sera prélevé vers le 5 de chaque mois.

Vous avez le choix entre plusieurs formules soit :

- 3 prélèvements, 1 à chaque trimestre (octobre, janvier, avril)
- 6 prélèvements, 1 chaque mois d'octobre à mars
- 9 prélèvements, 1 chaque mois d'octobre à juin

## Modalités d'inscription

Pour réserver votre place vous devez joindre au dossier d'inscription des arrhes représentant 1 cours ou 1 mois de cours (montant exacte indiqué en première page) + le montant de la licence si vous en prenez une + le reste du règlement. L'encaissement des arrhes se fera en septembre 2023. L'encaissement du reste du règlement se fera après le 1<sup>er</sup> cours du dimanche ou le mois d'essai (4 cours) pour les cours hebdomadaires.

**Attention : En cas d'annulation de l'inscription avant le premier cours, les arrhes ne seront pas remboursées. Les autres règlements vous seront remis.**

**Le cavalier devra être assuré avant son premier cours.** Pour cela vous pouvez :

- Soit prendre la licence fédérale lors de votre inscription. Cette licence comprend une assurance et l'adhésion à la Fédération Française d'Équitation (elle est nécessaire pour pouvoir valider les galops). Elle est valable un an.
- Soit nous remettre **une décharge** (au dos de la fiche d'inscription) dûment signée attestant que vous possédez bien **une assurance individuelle accident** pour la pratique de l'équitation.

## Conditions d'annulation, de remboursement et de rattrapage de cours

Pour le baby poney du dimanche vous pouvez annuler l'inscription après la première séance.

Pour le baby poney en semaine vous pouvez annuler l'abonnement annuel jusqu'au 4<sup>ème</sup> cours.

Suite à cela, le maintien de votre inscription **impliquera un engagement pour l'année scolaire entière**. En cas d'arrêt prématuré des cours, aucun remboursement ne sera fait sauf dans les cas exposés ci-après.

Un abonnement peut être arrêté en cours d'année et remboursé uniquement en cas d'incapacité médicale de 3 mois minimum, sous présentation d'un certificat.

**Seuls les cours manqués pour raison médicale** seront récupérables (certificat médical demandé) soit sur d'autres cours, soit par des balades shetland.

## INFO UTILE *Comment connaître le jour et l'horaire du cours :*

Pour les forfaits découverte, les dates et les horaires des cours vous seront communiqués par mail courant septembre. Ils seront également affichés sur le site.

Pour le forfait annuel des 5 ans, le jour et l'horaire du cours, jeudi de 17h30 à 18h30, vous sera confirmé lors de l'envoi de votre facture entre juin et août.

# FICHE D'INSCRIPTION BABY 2023/2024

NOM et PRENOM du cavalier (en majuscules):

Date de naissance :                      Age :                      Taille :                      Niveau ou expérience à poney :

NOM du ou des parents :

Adresse complète :

**Personne à joindre en cas d'urgence + téléphone (obligatoire) :**

Pour le secrétariat : téléphone(s) du ou des parents :

**Adresse e-mail du ou des parents (obligatoire) :**

**COURS 2023/2024**    Mettre une croix dans la case de votre choix

	DIMANCHE	BABY SEMAINE
GROUPE	1 fois par mois (de 3 à 5 ans)	1 fois par semaine (5 ans)
MATIN		
APRES-MIDI		

*Jeudi de 17h30 à 18h30*

*Les horaires des cours vous seront communiqués par mail début septembre.*

## FORMALITES OBLIGATOIRES :

- J'ai rempli la décharge d'assurance **OU**     Je souhaite prendre la licence fédérale à 25€
- Je joins au dossier des arrhes (montant indiqué en 1<sup>ère</sup> page) :**  
 en chèque     je souhaite être prélevé     en chèque ANCV
- Pour le reste de l'année : Je règle par prélèvements bancaires en 3 / 6 / 9 FOIS** (Merci de joindre au dossier le mandat de prélèvement SEPA et un RIB)
- Pour le reste de l'année : Je règle en une fois par chèque/chèques vacances ANCV/coupons sport ANCV.**

Je soussigné(e) Monsieur/Madame : .....

demeurant : .....

et agissant en qualité de représentant légal de mon fils/ma fille : .....

- Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et m'engage à m'y conformer.
- J'autorise le SHAMROCK PONEY CLUB à détenir mes coordonnées personnelles ainsi que celles de mon enfant nécessaires pour la bonne pratique de son activité (adresse, téléphone, âge, E-mail, niveau etc...)
- *J'ai accès aux données personnelles me concernant. Je peux demander toutes les données personnelles me concernant au format .txt et ce, à la première demande. Je peux demander de supprimer toutes mes données personnelles si j'en fais la demande. Sauf si celles-ci sont nécessaires à des fins historiques, statistiques ou de recherche scientifique, pour des raisons de santé publique ou pour l'exercice du droit à la liberté d'expression. Le droit à l'oubli ne s'appliquera pas non plus lorsque la détention des Données à Caractère Personnel sera nécessaire à la conclusion d'un contrat ou lorsque la loi l'exigera.*
- *Le SHAMROCK PONEY CLUB peut vous envoyer des E-mail pour vous informer des différentes animations et activités proposées.*
- J'autorise le Poney Club du Shamrock à exploiter, dans le cadre de ses supports de communication, des photos de moi-même ou les photos de mon enfant prises pendant les activités.

**DATE ET SIGNATURE(S) DU REPRESENTANT LEGAL :**



**SHAMROCK Poney-club**

**Le Bas Verclé 35740 Pacé**

**Tel : 02 99 68 90 20**

**contact@shamrockponeyclub.fr**

## **Décharge attestation d'assurance individuelle**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

.....  
reconnait avoir été informé(e) des avantages de la licence fédérale  
(concernant l'assurance, en particulier).

Ne souhaitant pas prendre cette licence, je certifie que mon fils, ma fille  
..... est bien couvert par une  
assurance individuelle accident qui couvre la pratique de l'équitation  
(transport, soins chirurgicaux et radiologiques, rééducation, indemnités...).

**Fait à**

**le**

**Signature**